

N4105

CONDUITE ET LIVRAISON PAR TOURNÉES SUR COURTE DISTANCE

Autres emplois décrits

- Aide-livreur / Aide-livreuse
- Chauffeur-jockey / Chauffeuse-jockey
- Chauffeur-livreur / Chauffeuse-livreuse
- Chauffeur-livreur préparateur / Chauffeuse-livreuse préparatrice de commande
- Chauffeur-magasinier / Chauffeuse-magasinière
- Conducteur / Conductrice de benne à ordures
- Conducteur / Conductrice de voiture radar à conduite externalisée
- Conducteur / Conductrice enlèvement de déchets
- Conducteur collecteur / Conductrice collectrice de lait
- Conducteur convoyeur / Conductrice convoyeuse de véhicule
- Conducteur-livreur / Conductrice-livreuse
- Conducteur livreur / Conductrice livreuse de béton prêt à l'emploi
- Conducteur-livreur / Conductrice-livreuse de marchandises
- Conducteur livreur / Conductrice livreuse messagerie
- Conducteur livreur / Conductrice livreuse poids lourds
- Conducteur livreur avitailleur / Conductrice livreuse avitailleuse en carburant
- Conducteur livreur installateur / Conductrice livreuse installatrice
- Livreur / Livreuse
- Livreur / Livreuse de marchandises à domicile
- Livreur / Livreuse de plats cuisinés
- Livreur / Livreuse en alimentation
- Livreur distributeur / Livreuse distributrice de repas
- Livreur-vendeur / Livreuse-vendeuse

Définition

- Livre ou enlève des marchandises, colis, matériaux, déchets, ... à partir d'une tournée prédéfinie et sur un périmètre géographique restreint.
- Effectue le circuit de livraison au moyen d'un véhicule léger ou d'un véhicule poids lourd selon la réglementation du transport routier et les impératifs de satisfaction de la clientèle (délais, qualité, ...).
- Réalise les opérations liées à la livraison (parcours, chargement/déchargement des marchandises, émargement des documents de livraison, ...).
- Peut effectuer des interventions spécifiques (préparation de commandes, montage de meubles, encaissement, portage de repas, ...).

Accès à l'emploi

Ce métier est accessible sans diplôme ni expérience professionnelle. Un CAP/BEP (livreur, conduite routière, ...) peut en faciliter l'accès.

Le permis B ou BE (précédemment EB) est exigé pour la conduite de véhicule léger.

Les permis C, C1, CE, C1E (précédemment C ou EC) complétés par la Formation Initiale Minimum Obligatoire -FIMO- sont exigés pour la conduite de véhicules poids lourd (PTAC > à 3,5T). Un renouvellement périodique de la FIMO par la Formation Continue Obligatoire -FCO- est exigé.

Une carte chronotachygraphe est obligatoire pour la conduite de véhicules de transport de marchandises de plus de 3,5 tonnes.

Un ou plusieurs Certificat(s) d'Aptitude à la Conduite en Sécurité -CACES- conditionné(s) par une aptitude médicale à renouveler périodiquement peu(ven)t être requis.

Des habilitations spécifiques (certificats de formation ADR) peuvent être requises selon les produits transportés (produits pétroliers, radioactifs, ...) définis par un code ONU.

Un casier judiciaire exempt de toute mention contradictoire est exigé pour les conducteurs de voiture radar.

Certifications et diplômes :

- Certificat de formation ADR - Citerne étendue
- Certificat de formation ADR - Formation de base (matières ou liquides dangereux)
- Certificat de formation ADR - Spécialisation classe 7 (matières radioactives)
- Certificat de formation ADR Citerne
- Certificat de formation ADR Citerne gaz
- Certificat de formation ADR spécialisation classe 1 (explosibles)
- Certificat de formation ADR spécialisation GPL
- Certificat de formation ADR spécialisation produits pétroliers
- Chariots à mât rétractable (CACES R 489-5) - Depuis le 01/01/2020
- Chariots à poste de conduite éleuable (hauteur plancher > 1,20 m) (CACES R 489-6) - Depuis le 01/01/2020
- Chariots élévateurs à mât rétractable (CACES R 389-5)
- Chariots élévateurs en porte-à-faux de capacité inférieure ou égale à 6000 kg (CACES R 389-3)
- Chariots élévateurs en porte-à-faux de capacité supérieure à 6000 kg (CACES R 389-4)
- Chariots frontaux en porte-à-faux (capacité nominale < ou = à 6 tonnes) (CACES R 489-3) - Depuis le 01/01/2020
- Chariots frontaux en porte-à-faux (capacité nominale > 6 tonnes) (CACES R 489-4) - Depuis le 01/01/2020
- Chariots porteurs (capacité de charge < ou = à 2 tonnes) (CACES R 489-2A) - Depuis le 01/01/2020
- Chariots tracteurs (capacité de traction < ou = à 25 tonnes) (CACES R 489-2B) - Depuis le 01/01/2020
- Chariots tracteurs et à plateau porteur de capacité inférieure à 6 000 kg (CACES R 389-2)
- Conduite des chariots hors production des chariots à conducteur porté de toutes les catégories (CACES R 489-7) - Depuis le 01/01/2020
- Déplacement, chargement, transfert de chariots sans activité de production (CACES R 389-6)
- Formation Continue Obligatoire (FCO)
- Formation Initiale Minimum Obligatoire (FIMO)
- Gerbeurs à conducteur accompagnant (CACES R 485) - Depuis le 01/01/2020
- Gerbeurs à conducteur accompagnant (h > 2,50 m) (CACES R 485-2) - Depuis le 01/01/2020
- Gerbeurs à conducteur accompagnant (1,20 m < h < ou = à 2,50 m) (CACES R 485-1) - Depuis le 01/01/2020
- Gerbeurs à conducteur porté (hauteur de levée > 1.20 m) (CACES R 489-1B) - Depuis le 01/01/2020
- Grues auxiliaires de chargement de véhicules (CACES R 390)
- Grues de chargement (CACES R 490) - Depuis le 01/01/2020
- Transpalettes à conducteur porté et préparateurs de commandes au sol (CACES R 389-1)
- Transpalettes et préparateurs sans élévation du poste de conduite (h < ou = à 1,20 m) (CACES R 489-1A) - Depuis le 01/01/2020

Compétences

Savoir-faire

Production, Fabrication	<ul style="list-style-type: none"> Collecter des produits, des matériaux, des matières premières Réaliser la collecte de lait Manipuler des produits dangereux ou fragiles Procéder à des opérations d'avitaillement
Construction	<ul style="list-style-type: none"> Monter du mobilier Installer des équipements électroniques et électroménagers
Maintenance, Réparation	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser l'entretien du matériel Réaliser une opération de maintenance
Prévention des risques	<ul style="list-style-type: none"> Gérer une situation d'urgence
Gestion des stocks	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser un inventaire Manipuler un engin de manutention ou de chantier Charger, décharger, manutentionner des produits
Transport	<ul style="list-style-type: none"> Livrer des repas à domicile Livrer une commande Conduire un véhicule routier Conduire un poids lourd Conduire un véhicule léger Conduire un véhicule nécessitant une habilitation Conduire une voiture équipée d'un radar mobile selon un parcours prédéfini Déplacer et ranger des véhicules dans un parc d'entreposage Définir un itinéraire en fonction des consignes de livraison Préparer le véhicule, repérer le parcours et prévoir les aléas
Gestion administrative	<ul style="list-style-type: none"> Effectuer le suivi des commandes, la facturation Actualiser les données de suivi de la livraison ou de l'enlèvement sur un support numérique ou manuscrit
Pilotage et maîtrise des coûts	<ul style="list-style-type: none"> Estimer les coûts et les délais d'une activité ou d'une prestation
Protection des personnes et de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> Evacuer et trier des déchets, des produits
Relation client	<ul style="list-style-type: none"> Répondre aux attentes d'un client
Développement commercial	<ul style="list-style-type: none"> Présenter et valoriser un produit ou un service Développer et fidéliser la relation client

Organisation	Vérifier l'exactitude et la conformité de documents de transport de marchandises Respecter les règles de Qualité, Hygiène, Sécurité, Santé et Environnement (QHSSE)
--------------	---

Savoir-être professionnels

Être à l'écoute, faire preuve d'empathie
Faire preuve d'autonomie
Faire preuve de rigueur et de précision

Savoirs

Domaines d'expertise	Argumentation commerciale Conduite de camion benne à ordures Conduite de camion toupie béton Gestes et postures de manutention Maintenance de véhicules Technologies de l'information et de la communication (TIC) Système de navigation embarqué
----------------------	--

Normes et procédés	Méthodes de plan de tournée Modalités de chargement/déchargement de marchandises Principe d'inertie des masses d'équilibrage des charges Principes de l'éco-conduite Procédures d'avitaillement carburant Procédures d'avitaillement d'un avion Procédures d'avitaillement d'un navire Procédures d'avitaillement d'une péniche Procédures d'encaissement Procédures d'évacuation des déchets Règles de conduite et de sécurité routière Caractéristiques du chronotachygraphe Lecture de carte routière Lecture de plan urbain Réglementation du transport de marchandises Règles d'hygiène et de sécurité alimentaire
--------------------	--

Produits, outils et matières	Véhicule citerne
	Véhicule de moins de 3,5 t et moins de 14 m3
	Véhicule de moins de 3,5 t et plus de 14 m3
	Véhicule frigorifique
	Véhicule poids lourds de moins de 7,5 t
	Véhicule poids lourds de plus de 7,5 t
	Utilisation d'appareils de lecture optique de codes-barres (pistolet, flasheur, ...)
	Utilisation d'engins de manutention non motorisés (transpalette, diable, ...)
	Utilisation de matériel de navigation
Techniques professionnelles	Techniques d'arrimage

Contextes de travail

	Conditions de travail et risques professionnels	Au domicile d'un particulier Déplacements professionnels Port et manipulation de charges lourdes
	Horaires et durée du travail	Travail de nuit Travail en horaires décalés Travail en horaires fractionnés Travail le week-end
	Publics spécifiques	Particuliers Personnes âgées

Secteurs d'activité

• Logistique et transport